

6RO. Réponse à Christophe – CIP ... les subventions des associations victimes de l'évaporation climatique ?

Bonjour Christophe,

Le 21 mai dernier, sur ce même site du Grenelle de l'insertion, tu appelas Monsieur le Haut-commissaire « à l'aide » face à tes difficultés de plus en plus pressantes pour trouver des sources de financement. Certes, je n'ai aucun argent à te proposer et je souhaite « de tout cœur » que, depuis, tu aies pu solutionner tes problématiques de survie.

Ta situation reflète un cas de figure archi-classique au moment où des milliers d'associations, voire plus, « boivent la tasse » parce que « les caisses sont vides » ... pour tout le monde ?

Pourtant, au fil du temps, par facilité intellectuelle ou pratique, par souci d'efficacité sur le terrain aussi, l'Etat et les Collectivités territoriales ont su déléguer aux associations de toutes natures, une très large part de leurs responsabilités en matière de cohésion sociale.

En contre-partie, les Conseils municipaux, les Directions départementales ou régionales idoines, leurs assuraient un minimum de subventions pour couvrir leur fonctionnement.

En amont, il y a bien ceux qui disposent de la manne financière avec la charge de la redistribuer et, en aval, ceux qui « tendent la main » pour continuer à œuvrer avec sérénité.

Sauf, qu'avec le temps, la cruauté des incertitudes économiques et les déficits publics étourdissants aidant, plus personne n'est serein ... les offreurs comme les demandeurs.

Aujourd'hui, que valent les promesses ?... pour qui les Appels d'offres ?... qui contrôlent ceux qui contrôlent ?... la Cour des comptes dénonce régulièrement tous les ans, parfois « à grand fracas » des abus ou des détournements, parfois conséquents ... qui lit ses rapports parfois très denses et révélateurs ? ... quid ensuite ?

Pas la peine de s'apesantir, cette thématique associative et redistributive avec ses anomalies, ses scandales ou ses drames (pour les Présidents injustement poursuivis ou punis) fait régulièrement « la une » ou l'objet d'un « entre-filet » dans les journaux, suivant les cas ou l'importance des personnes désignées ... pas de vagues ou le moins possible.

Que notre implication citoyenne se cantonne au niveau d'un hameau ou d'un village, ou s'exprime à l'échelle d'une métropole, d'une région, voire même, à l'étranger telles les ONG, nous avons toutes et tous mille, dix mille ou cent mille anecdotes à recenser, à raconter pour éviter aux suivant(e)s de se faire piéger ... mais évitons de les décourager, d'autant que, souvent, les décideurs ou présumés tels sont eux-mêmes investis dans des associations.

Voire plus, lorsqu'un collectif monte un projet se voulant original, innovant ou percutant, et sollicite quelques subsides pour en démontrer le bien fondé et le développer, il se trouve alors à la merci des programmations politiques en attentes de « blanchiments d'idées » ou de cannibalisme, par instrumentalisation ou récupération interposées ... danger.

Pour faire court, à titre personnel et avec une dizaine d'années de portage de projets associatifs purs et durs, avec une montagne de courriers d'encouragements ou l'inverse, pour les accompagner : 1 constat récurrent et 1 anecdote marquante.

1. Celui d'avoir appris « aux bonnes sources », que, par rapport à une enveloppe spécifique destinée au monde associatif, une technique courante consiste à faire croire à plusieurs récipiendaires potentiels qu'ils en seront les heureux bénéficiaires et, à la sortie, « tout le monde est refait » ... même si chacun estime que d'autres s'en sont satisfaits.

Non, l'argent est bien resté « où il est », dans la technostructure ... au profit de qui ?

Les temps sont durs ... « il faut bien que tout le monde vive ». Voire alors, en guise d'explications, l'imagination débordante : « trop petit ... trop gros ... pas assez cadré ... pas assez de co-financeurs engagés ... pas d'unanimité au Comité d'attribution ... pas assez d'argent, « nous avons préféré favoriser 10 petits plutôt qu'un gros » ... la faute à Bruxelles qui a changé le « mode emploi » ou au Parlement qui a modifié la loi ... j'ai même eu droit « au gel républicain » entre Jospin et Raffarin » ... dommage, l'espoir fait vivre.

2. Dans le bureau parisien, d'un très haut responsable d'une grande Organisation Internationale, à ma question « en quoi consiste exactement votre fonction ? », j'ai entendu mon interlocuteur m'expliquer froidement, un brin guoguenard : « je suis un « prédateur » ... en tant qu'ancien haut-fonctionnaire, mon rôle consiste à faire le tour de mes anciens collègues pour « racler les fonds de tiroirs » aux fins de financer nos programmes en Afrique, en Asie ou en Amérique du Sud ... cela vous paraît odieux, mais c'est comme ça » !

Alors, la quête perpétuelle « la sébille à la main » jusqu'à l'épuisement, jusqu'au renoncement, quand d'autres voient leurs budgets « automatiquement » reconduits, ou sont grassement et « inexplicablement » pourvus ? ... tant mieux pour eux.

Association à but non lucratifs ou « lucratives sans but » ?

Association ou « Société Coopérative d'Intérêt Collectif » aujourd'hui prônée par l'Europe ? Toujours, pour d'hypothétiques retours, des tas de budgets prévisionnels et de formulaires savants à remplir, des bilans impeccables à sortir avec l'aide d'un expert comptable ?

N'est-ce pas à la Société civile de se mobiliser, de s'interroger et de poser les vraies questions ? (2) ... la réponse se trouve peut-être dans la démobilisation citoyenne généralisée et le « repli sur soi » en cours, par réflexes de peurs ou de découragement, face à « un Système à bout de souffle » et asphyxié par sa propre complexité ... aussi dans les conséquences de l'explosion probable de la bulle financière et spéculative mondialisée par excès de paradis fiscaux et de « non dits » également dans les bouleversements économiques mondiaux et à la recomposition planétaire qui en découleront, ici et là.

Bien loin, très loin des « besogneux » et des bénévoles anonymes impliqués « corps et âmes » sur le terrain du « Bien commun », et dans le dédale citoyen de « l'utilité sociale » .

Dans l'attente impatiente que les cartes se rebattent dans le bon sens, vœux de réussite et de réconfort pour que toutes et tous trouvent les ressources pour ne pas « baisser les bras ».

Fraternité.

Robin

1. Contact : robindesjobs@gmail.com

2. Pour réagir ... se retrouver « les manches relevées », le **samedi 29 novembre 2008 à 9 heures 15**, à la Maison des projets de Rezé (44), pour re-créer la **SCIC Marathon NANTES-RENNES-EUROPA** (pour l'emploi solidaire), porteuse « d'autrement ».

Inscription obligatoire sur : contact@marathon-job.org ... curieux et prédateurs s'abstenir.

3. Pour approfondir : www.mte-job.org ... www.marathon-job.org, plus « le Journal ».

4. « **Il faut que la voix des sans-voix empêche les puissants de dormir** ». L'Abbé Pierre